MINISTERE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

DIRECTION GENERALE DES DOUANES



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

CIRCULAIRE Nº 2 1 2 1 MBPE/DGD du 29 SEP. 2020

(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Liste actualisée des producteurs de boissons bénéficiaires de l'exonération de la taxe spéciale sur les boissons (TSB) à l'importation d'alcool éthylique non dénaturé

Réf.: Courrier DGIn n° 295/MCI/DGIn du 31/08/2020

Conformément aux dispositions de la correspondance de la Direction Générale de l'Industrie visée en référence, j'ai l'honneur de communiquer, à l'ensemble du service et des usagers, la liste mise à jour des producteurs de boissons bénéficiaires de l'exonération de la taxe spéciale sur les boissons (TSB) à l'importation d'alcool éthylique non dénaturé.

Il s'agit de :

- 1- MIB (Manufacture Ivoirienne de Boisson);
- 2- GLOBAL INDUSTRIES:
- 3- REDDY'S GLOBAL INDUSTRIES;
- 4- GROUPE AMIS:
- 5- CHIEF DISTILLERIES;
- 6-SIPROD (Société d'Importation de Produits);
- 7- RITCO DISTILLERIE;
- 8- I. DRINK (SOCIETE IVOIRE DRINK);
- 9-SIFAB;
- 10- AGENA INDUSTRIE;
- 11-SODIALCI:
- 12- DIA ;
- 13- SONADIB;
- 14- BIO & PARTNERS :
- 15- SUNDEEP INDUSTRIES.

J'attache du prix au strict respect des dispositions de la présente.

Ampliations:

- MBPE/Cab
- MCI/Cab
- UGECI
- FNISCI
- Chbre Cce & Industrie CI
- Chbre Cce & Industrie Française
- Chbre Cce & Industrie Européenne
- Chbre Cce & Industrie Libanaise
- GUCE
- PAA
- PASP
- Synd. des Trans. s/c BOLLORE
- Synd. Nat. des Transitaires
 SYNAT CI
- Toutes Directions Douane

Douane Abidjan Plateau, Place de la République • BP V 25 Abidjan
Tél.: +225 20 25 15 00 • Fax : +225 20 25 15 14 • N° vert : 800 800 70 • www.douanes.ci

LE DIRECTEUR GENERAL